



Patrick Nganguet, jeune commerçant résidant au quartier Carrière à Yaoundé, est sorti de sa maison vendredi dernier en disant à son épouse qu'il va juste faire un tour.

Lundi, celle-ci reçoit un coup de fil qui l'informe que son époux est enterré au cimetière de Soa. C'est la consternation totale au sein de cette famille. Personne ne parvient à expliquer ce qui se passe, depuis que madame Nganguet, a reçu cet appel qui lui annonce brusquement le décès et l'inhumation de son époux. La maman de Patrick est inconsolable, elle qui pensait que c'est son fils qui allait la raccompagner à sa dernière demeure. Elle le perd dans des circonstances troubles et, on lui refuse même le droit de lui accorder des obsèques dignes.

Que dire de ses enfants ? Que lui est – il arrivé ?

D'après le témoignage d'une proche de la famille, appelée samedi dès les premières heures du jour, par sa belle sœur qui lui dit que son frère a passé la nuit en dehors du domicile conjugal, ce qui lui est rarement arrivé : « Il est sorti vers 15h, en prenant ses téléphones et sa carte nationale d'identité. Il lui a dit ainsi qu'à leurs enfants qu'il allait juste se dégourdir les jambes, d'autant plus qu'il sortait d'une maladie qui l'avait affaibli. Sa femme me dit qu'elle a laissé la porte ouverte, pour qu'il puisse entrer à son retour et elle est allée au lit. Mais, réveillée brusquement vers trois heures du matin, elle se rend compte que son homme n'est pas revenu. Elle a en vain tenté de l'appeler mais, aucun de ses numéros ne passe... ».

Les recherches commencent samedi matin jusqu'au terrible coup de fil « Nous avons fait le tour des domiciles de ses amis, nous nous sommes rendues dans les hôpitaux de Yaoundé, nous avons appelé mais, personne, nous ne l'avons pas retrouvé et Patrick répondait toujours aux abonnés absents... ».

S'il fallait rédiger un scénario pour un film d'horreur, ceux qui sont en charge de le faire auraient eu de quoi s'inspirer. Après un week-end angoissant, son épouse reçoit un coup de fil lundi en mi journée, qui la prévient que le corps de son mari a été retrouvé au lac municipal et, le temps que la famille arrive sur les lieux, on leur fait savoir que la communauté urbaine n'a pu les attendre et que le corps a été enterré à Soa... ».

Ils entreprennent dès lors les démarches, pour l'exhumation de leur parent qu'ils veulent ramener dans son village natal. Ce qui leur est refusé : « Quand nous arrivons à la mairie d'Efoulan, après avoir fait un tour à Tsinga, une femme nous dit qu'elle a pris les photos et que le corps de Patrick était en état de décomposition très avancée. Mais, quand nous regardons de plus près, c'est comme si on a enlevé son sexe... ».

Et d'ajouter : « C'est la même femme qui nous dit que Patrick a été pris pour un bandit qui fuyait la police et qu'on a tiré sur lui. C'est ce coup de feu qui a fait en sorte qu'il tombe dans le lac... ».

Incompréhension totale des proches de Patrick Nganguet

Des versions qui sont incomprises par les membres de cette famille et qui n'expliquent pas l'empressement mis par ceux qui ont inhumé le corps de ce jeune commerçant : « Nous sommes dépassés, on ne comprend rien. Nous sommes sur les réseaux sociaux et, parfois, on a vu les cadavres des personnes retrouvées conduits dans les morgues. Il avait ses téléphones sur lui, pourquoi ne pas appeler, quitte à ce que nous remboursions après ? Pourquoi l'enterrer en l'absence de sa famille alors que c'est depuis vendredi seulement qu'il a disparu...? », s'interroge sa famille.

On leur a finalement réclamé la somme de trois cent mille pour reprendre leur cadavre, une demande à laquelle ils ont souscrit, et pourtant : « Nous sommes allés voir le gardien, qui nous dit que exhumer le corps, ce n'est pas comme nous on pense là. La procédure est tellement longue. Que toutes les autorités qui ont signé doivent être présentes, en plus d'un médecin légiste... ». Aux dernières nouvelles, la famille a fait appel à un avocat pour que leur soit restitué le corps de Patrick Nganguet.